



AMBASSADE DE FRANCE AUX PHILIPPINES

L'Ambassadeur

N°1119 / SCAC

Manille, 9 juin 2010

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ECOLE FRANÇAISE DE MANILLE

Message de l'Ambassadeur de France aux Philippines, S.E. M. Thierry Borja de Mozota

Mesdames et Messieurs les parents,

Je m'étais adressé à vous à la rentrée dernière, et vous avais vivement incité à vous investir dans la vie de l'Ecole Française qui a pris désormais la forme d'un lycée, dans le cadre d'un Eurocampus auquel je tiens à rappeler notre attachement, non seulement pour des raisons historiques (il s'agit du premier Eurocampus d'Asie), mais surtout pour des perspectives d'avenir sous label européen à un moment crucial où il nous faut développer notre attractivité et notre visibilité dans un contexte international de plus en plus compétitif.

J'avais donc il y a presque un an constaté un désinvestissement des parents qui pouvait nuire à l'avenir de notre lycée. J'espère qu'il n'en est rien aujourd'hui.

Je vous le rappelle, vous êtes, Mesdames et Messieurs les parents, les premiers acteurs de la vie de ce lycée, vous êtes en grande partie responsables de son avenir. Vous participez d'ailleurs à hauteur de 60 pour cent au financement du réseau mondial des établissements scolaires français à l'étranger.

J'ai donc été surpris cette année par les dysfonctionnements constatés dans le dialogue au sein de la communauté éducative.

Il fallait mettre un terme à cette errance et remettre notre lycée sur les rails de son futur.

C'est pour cette raison que j'ai demandé une mission de l'AEFE, l'Agence qui gère, comme vous le savez, le réseau mondial des établissements scolaires français à l'étranger.

Je vous remercie pour l'accueil de cette mission, la franchise des discours tenus, et vous rappelle quelques constats et préconisations:

- Bon fonctionnement d'ensemble de l'établissement, satisfaction générale des enseignants et des élèves.

- La mission demande l'arrêt des conflits qui pouvaient menacer l'avenir de l'établissement, et je remercie le Comité de Gestion de s'être engagé par écrit à faciliter le retour à une harmonie des rapports.
- Je rappelle que le conventionnement avec l'AEFE, garantie d'une excellence de l'enseignement dispensé par des personnels qualifiés, n'est ni n'a été remis en cause par les autorités françaises.
- Mais il est clair que la convention n'est viable que sur la base d'un véritable dialogue au sein de l'établissement, respectueux de chacun. Je sais que des démarches positives sont en cours à cet égard. C'est un point positif.
- Le partenariat avec les allemands, dans le respect de l'autonomie de chacun, doit être renforcé. Un nouvel accord de principe pourrait être mis en place pour le bien de l'Eurocampus. J'appelle à développer des synergies propices à cette éducation internationale qui est la valeur ajoutée de nos établissements à l'étranger.

Pour conclure, je voudrais souligner l'importance pour le lycée français de Manille d'être membre du réseau mondial de l'AEFE qui compte 451 établissements dans le monde : du fait de son implantation dans quasi toutes les capitales, ce réseau, le premier au monde par son importance, permet de scolariser sans rupture, d'un pays à l'autre, jusqu'au retour en France, les enfants français et étrangers avec le souci permanent d'un standard de qualité, d'exigence intellectuelle, et de valeurs universelles qui le caractérisent.

Je vous assure de mon soutien constant et de celui de l'Ambassade de France afin de poursuivre le développement de notre établissement, d'en garantir la qualité de l'enseignement offert, et d'en renforcer l'attractivité./.